» L'Observatoire principal de Pulkowo, le 17 » OTTO STRUWE. » août 1858.

Grace à l'établissement du chemin de fer et à la rapidité du voyage, on peut aller maintenant de Lyon au cœur de la Suisse et au pied du mont Cenis. Le chemin de fer Victor-Emmanuel est complétement terminé, et le 23, l'inspecteur général des ponts et chaussées, M. Doyat, a reçu le grand pont qui unit les deux rives du Rhône, et qui se trouve terminé comme le reste. Les ingénieurs des deux pays ont approuvé ce bel ouvrage d'art, comme offrant toutes les conditions d'une bonne et solide construction.

Le tronçon de chemin de fer qui relie Saint-Innocent à Culoz a quatre tunnels, « dont la construction fait honneur aux entrepreneurs, » dit la Gazette de Savoie. Le tunnel de la Colombière a 1,200 mètres de longueur et est entièrement creusé dans le roc; il faut trois minutes pour le traverser. Il sera dans quelques jours permis d'aller de Chambéry à Culoz, et le trajet ne durera pas plus d'une heure et demie.

L'entrée de ce tunnel est flanquée de deux tours crénelées, qui serviront d'habitation aux gardiens; on dirait l'entrée souterraine d'un antique et redoutable castel. Une chaussée gigantesque a été jetée dans la baie de Grésine. Tous les matériaux extraits des tunnels y ont été jetés ct ils n'ont pas suffi! Des rochers énormes en forment les fondements. Aussi la voie est-elle, en cet endroit, d'une solidité à toute épreuve.

Le 1er septembre, le pont sera solennellement ouvert à la circulation. Il paraît que la Compagnie du chemin de Genève et celle de Lyon sont à peu près d'accord avec l'administration des douanes pour combiner les choses de manière à éviter les visites d'effets et de marchandises qui sont des causes de retard; les colis plombés, par exemple, ne subiraient pas de visite à Culoz.

## FAITS DIVERS.

The there

L'extension que prennent de jour en jour les lignes télégraphiques a déjà produit de sin-guliers résultats par l'effet de la différence des latitudes. Ainsi, une dépêche expédiée de Berlin à six heures du soir, arrive à Paris à cinq heures et demie. Mais ce sera bien autre chose quand le télégraphe sera établi jusqu'à New-York. On a calculé qu'une dépèche expédiée de Saint-Pétersbourg à midi, devra arriver le même jour à New-York, à sept heures du matin.

On se demande si c'est possible, car cette dernière assertion est de nature à faire naître bien des doutes.

- La Semaine du Vermandois publie l'extrait 'suivant d'une lettre du R. P. Jardinier, jésuite, aumônier de la cotonie pénitencière du Maroni (Guyane française(:

... Il y a bientôt un mois, un de nos braves Bretons, je dis brave, quoique transporté, voulut, malgré la défense du commandant, se donner le plaisir de passer la crique qui sert de limite aux hommes en demi-liberté. Désobéissance

ne porte pas bonheur; il l'expérimenta. » Après que notre homme eut contenté sa curiosité, il se mit en devoir de rebrousser chemin pour se rendre à temps à l'appel. Mais, à son grand désappointement, il marche..., il ne trouve ni sentier, ni crique. Les forêts, où jamais ne perce le soleil, sont si épaisses, si compactes, que, lorsqu'on a perdu une des lignes que l'on vient d'ouvrir, le plus intrépide marcheur ne fait pas, en deux heures, le trajet de cinq minutes. De plus, on risque de tourner toujours sur soi-même. C'est ce qui arriva à quelques hommes auxquels il prit fantaisie d'essayer de se sauver par la forêt, et qui, après 6 ou 7 jours de marche continuelle, n'avaient fait que deux lieues. Aussi, l'un d'eux disait agréa-

. - Je connais bien des prisons, des citadelles, des forts, mais je ne connais rien d'imprenable comme le fort de Maroni.

» En effet, ce qu'il faut franchir, ce sont d'énormes arbres tombés de vétusté et qui en ont entraîné d'autres dans leur chute, ce sont de grosses lianes qui se croisent, s'entrelacent, et qu'il faut préalablement couper, si l'on tient à passer. Les lianes sont quelque chose de prodigieux; bon nombre sont plus grosses que le bras; d'antres sont de véritables arbres. On coupe un arbre, et souvent il reste suspendu plusieurs mois, retenu par des lianes qui, par-ties d'un autre point de la forêt, l'enlacent et l'étreignent de la racine au sommet. Que ne pouvons - nous envoyer à nos chers pauvres de France, le bois magnifique dont on ne sait ue faire ici et que l'on brûle en tas, pour s'en débarrasser et cultiver.

» Donc, pour en revenir à notre le eton, il n'était pas là pour répondre à l'appel : « Présent! » On était persuadé d'ailleurs qu'il n'avait point eu la pensée de s'évader, puisqu'il avait laissé à sa case, sa vareuse, son couleau, son pain, et, ce qui était concluant, son tabac. Pour l'aider à se diriger, le commandant fit sonner le clairon.

» Dix jours se passent, et le Breton ne reparaît pas. On le crut mort ou mangé par les tegres, ou piqué des serpents Il y avait une douzaine de jours que Le Joncourt (c'est son nom) avait disparu, lorsque le commandant envoya 15 hommes avec un canot à une demi-lieue du camp, pour abattre des acajous. Quand ces àrbres tombent, ils font un bruit épouvantable, parce qu'ils entraînent et écrasent sous leur poids leurs voisines les lianes.

» Le prétendu mort entendit le bruit et se dirigea de ce côté. Mais faible : il n'avait bu que de l'eau, mangé rien que des feuilles; presque nu : pendant la nuit, ses singes lui avaient déchiré ses vêtements; sans force, sans voix, il mit trois jours à découvrir ses camarades. Tout à coup l'un d'eux aperçoit une espèce de spectre adossé contre un arbre et qui faisait des signes, agitait les bras. Il appelle ses camarades, on arrive, on accourt, on reconnaît Le Joncourt. Il n'avait plus que la peau sur les os, plus de voix, pas faim. Heureusement, les camarades n'avaient pas de pain ; c'eût été la première chose qu'ils eussent offerte, ce qui l'eût tué, tandis que le major lui réapprit à manger comme à un enfant, le nourrit de mader et de bouillon. Aujourd'hui, notre Breton sauvé, mange et fume mieux que jadis. »

- Le vicomte T ..... et M. Jules C ..... , hôtes tous deux d'un châtelain des environs d'Enghien, avaient fait, le jour de l'ouverture, une chasse

superbe.
Samedi matin, le vicomte descend de sa chambre avec une bourriche de perdreaux, et charge un domestique de la porter au chemin de fer, station d'Enghien.

Quelques instants après , M. C... descend aussi avec nne bourriche et charge le même domestique de la porter à la station.

Les deux jeunes gens sourient et se font de demi-confidences, les bourriches sont destinées aux dames de leurs pensées; il se taisent leurs noms, mais ils vantent leurs grâces, leurs agrémens, leur esprit.

Comme chacun d'eux disait un verset de sa litanie amoureuse, le domestique qu'ils avaient chargé de leur commission vient les trouver et

« Messienrs, faut-il envelopper les deux bour-riches dans la même toile? — Gardez-vous en bien! s'écrient les jeunes gens. - Pardon, messieurs, j'avais cru pouvoir le faire, parce qu'elles sont toutes deux à la même adresse. »

Stupéfaction, fureur, défi, colère, duel qui a bien fini, grace à l'intervention du maître du château. Les deux adversaires ont mangé les perdreaux qu'ils envoyaient à la baronne de B...

Le grand événement du mois dernier en Australie a été la découverte à Bellara d'une pépite d'or pur pesant 2,217 onces. C'est la plus forte masse de métal encore découverte.

- On s'entretient à Saint-Pétersbourg de la découverte faite à Yakoust, par un Polonais déporté en Siberie, qui a trouvé le moyen d'appliquer la vapeur aux traîneaux sur les rivières gelées et sur les immenses steppes çouverts de neige de ces contrées.

- Le Rhin, comme on le sait, était sujet à changer de lit avant les travaux d'endiguement qui assurent aujourd'hui la régularité de son cours. En 1741, à la suite d'une inondation, un bras de ce sleuve, qui coulait sur le territoire de Hirlisheim, dans le canton de Bischwiller, fut comblé par le travail d'alluvion et d'attérissement. Toutefois, il existe encore des pièces d'eau qui jalonnent, en quelque sorte, l'ancien lit du Rhin; la plus considérable a une longueur de cent mètres, sur une largeur de trente, et une profondeur de plus de vingt. D'après une tradition répandue parmi les habitants de la commune, il se trouvait dans cette pièce d'eau un poisson monstrueux amené là par le Rhin, qui, en se retirant, l'y avait laissé emprisonné. La tradition reposait sur une réalité; le poisson en question n'est autre qu'un esturgeon de grande

Il a été vu à plusieurs reprises, et, pendant l'hiver dernier, il est remonté à la surface de la pièce d'eau, au point de toucher de ses arêtes la couche épaisse de glace dont elle était recouverte. Sa longueur dépasse trois mètres, et l'on suppose qu'il pèse plus de deux quintaux. Des pêcheurs ont déjà essayé de le prendre; mais jusqu'ici leurs tentatives sont restées sans ré-

Ce poisson, si curieux déjà par le développement de son volume, offre encore aux natura-listes un autre genre d'intérêt, en ce qu'il donne la mesure de la longévité de l'esturgeon et prouve qu'il peut vivre indéfiniment dans l'eau douce. Celui qui est renfermé dans la pièce d'eau de Hirlisheim a au moins un siècle et demi d'existence.

rede? TRIBUNAUX.

Tromperie sur la nature de la marchandise vendue. - Arrêt de cassation.

Dans son audience du 27 août, la cour de cassation a cassé un arrêt de la cour de Colmar, en date du 23 mars 1858, qui avait condamné M. Kargès, fabricant de produits chimiques, à un mois de prison et 100 fr. d'amende, pour tromperie sur la nature de la marchandise ven-

« Le fait, pour un fabricant, dit la cour, d'avoir mêlé à l'amidon par lui livré au commerce, une certaine quantité de sulfate de chaux et de fécule de pomme de terre, ne constitue par nécessairement, et par cela seul qu'il est constaté, le délit de tromperie sur la nature de la marchandise vendue. Il n'y a pas tromperie sur la nature de la marchandise, si le mélange ne l'a pas altérée d'une manière essentielle, et ne l'a pas rendue impropre à l'usage auquel elle était destinée. Le juge qui , sans s'expliquer autrement sur ces circonstances, déduit l'existence du délit de la seule présence des substances précitées, non employées d'ordinaire dans la fabrication de l'amidon, fait une fausse application de l'art. 423. »

PRÉFECTURE DU NORD. (2º Division. - Bureau du secrétariat-général.) INSTRUCTIONS.

## SURVEILLANCE A LA FRONTIÈRE. PASSE-PORTS.

Communication d'une lettre de M. le Préfet aux habitants de Roubaix royageant en Belgique.

Lille, le 21 août 1858.

Monsieur le Maire,

Depuis quelque temps, les autorités préposées à la surveillance de la frontière remarquent que les habitants de Roubaix persistent, malgré les observations faites quotidiennement, à vouloir aller en Belgique et rentrer en France sans pa-

Pour prévenir aux intéressés les difficultés auxquelles ils s'exposent ainsi volontairement, je vous prie, Monsieur le Maire, de rappeler à vos administrés qu'aux termes de la loi et par suite des dernières dispositions prises pour la surveillance à la frontière, ils ne peuvent ni se rendre en Belgique ni rentrer en France sans passe-port, et qu'en ne se conformant pas à cette formalité, ils s'exposent à être arrêtés dans leur voyage.

Un avis inséré au Recueil des Actes administratifs de 1855, page 99, s'exprimait en ces

« Les voyageurs porteurs de passe - ports à » l'étranger , pour la Belgique , sont prévenus » que, pour entrer dans ce pays, leurs titres de » voyage doivent être revêtus du visa de la léga-» tion de Belgique, à Paris, ou des consuls bel-» ges accrédités en France. Il n'y a d'exception » que celle autorisée par l'art. 4 de l'ordonnance » du 15 septembre 1842, qui décide que les ha-» bitants du département du Nord et ceux des » provinces limitrophes belges peuvent voyager, » par les chemins de fer des deux pays et dans » les limites de ce département et provinces, » avec un passe-port à l'étranger. »

Ces dispositions subsistant toujours, les habitants du Nord continuent à jouir de la faveur qui leur a été concédée ; mais à la condition d'avoir un passe-port à l'intérieur pour se rendre, par le chemin de fer, dans les provinces limitrophes de la Belgique. Les antres voyageurs doivent être porteurs d'un passe-port à l'étran-

ger, non périmé et dûment visé.

- Oh! nous en verrons bien d'autres encore! dit monsieur Pricker en soupirant. Croiriezvous, mes amis, qu'il est question de nous enlever notre vénérable queue et de nous imposer, en échange, la misérable bourse a cheveux, si

- Impossible! ce'a ne sera point! nous n'y consentirons jamais! s'écrièrent les bourgeois

en chœur et d'un ton pathétique. prévois le jour où nous aurons ici des gantiers et des cordonniers, des coiffeurs et des brasseurs, et même jusqu'à des tailleurs français! le jour où l'on suspendra impunément, au-dessus des portes des boutiques, des enseignes en francais, et où l'on pourra, sans s'exposer à recevoir des coups de bâton, souiller de locutions fran-çaises sa respectable langue allemande. Hélas! hélas! le roi actuel ne fera pas, comme son pré décesseur, arrêter deux jeunes personnes pour avoir prononcé le mot français « charmant »; il ne chatiera pas de sa propre main, comme l'a fait si souvent le feu roi, les jeunes gens qui s'aviseront de paraître dans la rue en costume français. Tout changera, tout deviendra, non pas

rite du seu roi, laquelle devrait cependant être la préférence au mauvais vin frelaté. Le café même va être à la mode; non-seulement le limonadier du Lustgarten qui, jusqu'ici, n'avait droit d'en faire que pour la famille royale et quelques personnages riches de la cour, a obtenu l'autorisation d'en débiter à tout le monde mais encore il est permis à tous les établissements publics d'en servir.

- Et avez - vous aussi oui dire, demanda le gantier d'un air sombre, que les deux traiteurs de Berlin, Nicolaï et Saint-Vincent, ont des rivaux et ne seront plus désormais les seuls chez qui l'on puisse faire un bon dîner pour son argent? Il nous est arrivé deux Français, qui ont ouvert, l'un dans la Friedrichstrasse, l'autre dans la Kænigstrasse, ce qu'ils nomment des restaurants.

- Oui, dit le cordonnier en soupirant, j'ai été hier, par curiosité, diner à celui de la Friedricshtrasse. Hélas! mes amis, j'ai failli pleurer de rage, car j'ai été servi à meilleur marché et bien mieux que chez Nicolaï ou Saint-Vin-

 C'est révoltant, reprit monsieur Pricker.
 Un Français s'établir ici et l'emporter sur un Berlinois par la qualité et le bas prix de ses diners! Je vous le dis, je vous le dis, bien des chagrins nous sont encore réservés à tous. Moimême, mon titre d'honneur ne me protégera pas contre d'amères et profondes humiliations, car il peut arriver que...

It s'interrompit et ses yeux grands et ouverts se portèrent vers le milieu de la rue; ses amis suivirent la direction de ses regards, et les leurs exprimèrent à leur tour l'étonnement et la curio-

En esfet, un spectacle extraordinaire s'offrait à nos respectables bourgeois. On voyait s'avancer lentement, traînée par deux chevaux satigués, essoussés, une voiture d'une forme élégante et

insensé? grommela, en haussant les épaules, monsieur Pricker, très-mécontent de ce que le roi ne l'avait point salué. Que signifient ces cris stupides et ces chapeaux qu'ils agitent? Le roi les a regardés d'un air contrarié, comme s'ils étaient une importune vermine, et il n'a pas daigné sourire. Ce qui prouve sa mauvaise humeur, c'est qu'il ne m'a pas même aperçu, moi le tailleur de sa propre femme, et qu'il a oublié

La foule commençait à s'écouler; on ne voyait plus que quelques groupes où l'on paraissait discuter gravement sur le but probable de l'apparition du roi dans ce quartier.

de me rendre visite, quoiqu'il eût fait arrêter

sa voiture devant ma porte dans cette inten-

A peu de distance de monsieur Pricker se tenaient quelques respectables bourgeois portant de grandes redingotes garnies de larges boutons d'ivoire et des tricornes; une longue queue descendait majestucusement de leur chevelure lisse et poudrée.

Le tailleur les salua amicalement et leur fit signe de s'approcher.

- Dien soit avec vous, mes dignes compères et amis! Etes - vous aussi venus pour acclamer le roi? - Nous passions par ici et nous nous sommes

arrêtés quand il a paru. - Quel bel homme que notre souverain!

- Quel roi savant et sage!

- Et pourtant!... -- Oui, et pourtant!...

- C'est aussi mon avis, compères, dit monsieur Prieker, poussant un soupir.

- Toutes ces ordonnances et ces innovations!

- Tous les jours quelque chose de nouveau!

- Oui; ce n'est plus comme au bon vieux temps, reprit le tailleur; ce n'est plus comme sous le feu roi. Ah! quel digne et respectable régime que celui d'alors! Les jours se suivaient et se ressemblaient. Qui souffrait de la faim aujourd'hui était sûr d'en souffrir encore demain, et qui était riche, de ne pas cesser de l'être. On menait une existence honorable, austère et vertueuse ; la moralité et la décence régnait partout; le roi nous en donnait l'auguste exemple,

car il était le modèle des maris et des pères. - C'est vrai ; on était parfois exposé à de mauvais traitements, ou, si l'on avait le malheur d'être de haute stature, on courait le risque d'être incorporé dans la garde. Mais voilà tout; a part cela, on vivait paisiblement un jour comme l'autre, fumant sa pipe, buvant son pot de bière, a l'exemple du roi, notre modèle et notre idéal sous ces deux rapports.

Mais aujourd'hoi! Oui, aujourd'hui! Tout change aussi vite que le vent. L'homme pauvre devient riche en un jour, et le riche, par contre, est réduit à la misére en vingt-quatre heures, témoin le conseiller intime Eckert. Je travaillais pour lui, et il lui fallait environ une douzaine de parres de gants par mois. La fureur d'innovations du gouvernement actuel m'a fait perdre une excellente

- Mais Eckert l'avait bien mérité, compère, dit un gros brasseur d'un air important. Il vexait le peuple, c'est chose avérée, et c'était d'ailleurs un arrogant, un suffisant qui ne saluait personne, pas même moi. J'ai vu avec plaisir le nouveau roi le priver de la belle maison de la Jagerstrasse : c'était justice.

-Le feu roi l'avait honoré de ce présent; on aurait dû respecter sa dernière volonté.

- Oui, c'est vrai, répétèrent gravement tous

inconvenante?

— Ils veulent nous donner les modes et les mœurs françaises, continua Pricker. Hélas! je

meilleur, mais plus français. - Oui! croirait-on, s'écria le brasseur, que l'on songe même à discréditer la boisson favosacrée pour son fils? On ne boit plus à la cour que du vin de France, et maintenant qui veut être de l'époque et de bon ton se détourne de la cruche de bière en fesant la grimace et donne

11 impor nir de pas soumises é mes marie délivrés qu

du mari. Comme rifiés et vis que les tit présentés to gés du con l'opération marche de pourraient des voyage

C'est un Maire, de co que vous ac de la prése Agréez, considération

Mercuriale

Blé blanc Blé macai Prix extrê Hausse à l' Id. Fleurs (le

Son (le qu Prix moyen Semaine c Semaine p

Baisse

Baisse. Prix du Pain de mén Pain de 2e q Pain blanc, Pain de fleur Les deux pai Les quatre pain

Nous lison mands et dan que depuis moyens de co Les expérier réunis ont pi offrait toutes l'Eau Toniqu Aussi celli de féliciter l'

toutes les cla « Désorma « cette prod capillaire puissions r euses d'un Nous somm sauront gré (

sition à des

nouvelle, une venait d'empr elle était déc ceux qui l'oc Des trois de devant, I digne, grave

noir, garni gants plissés manches, de cheveux, sa grisonner, ornée d'un g corne d'une marquables . brageait un comme celui A ses cou grave, et u

riantes, aux brillantes de gracieuse di et sévère des leurs vives, de dentelles letés par de et la beauté fichu de guir énormes chi tits chapeau de ruban ffo

La banque trois autres j genre, mais conde voitur à la français des regards causant si h